

a reçu un commencement d'exécution. La voici ; Au sortir de la vieille chapelle du Rosaire, après avoir passé devant le groupe qui en garde la façade, et qui est "l'hommage des Enfants de Marie de St.-Sauveur," au sortir de la chapelle, les pèlerins se dirigeront vers les quinze "Stations" qui représentent les quinze mystères du rosaire. Ces quinze Stations sont disposées sur une ligne hémi-circulaire, tracée autour de cette antique chapelle, de telle sorte que celle du milieu, c. a. d. celle du huitième mystère, fera face à la porte d'entrée, et divisera tout le terrain en deux parties égales. Ces quinze "Stations" bien encadrées d'un cadre de fleurs et de verdure seront un rosaire colossal, et ainsi le pèlerinage à N.-D. du Cap sera un lieu de pèlerinage où Marie sera invoquée sous son vocable le plus populaire et le plus universel, celui de "Reine du Très Saint Rosaire." Actuellement les gardiens sont occupés à donner aux alentours du sanctuaire la forme définitive et la dernière toilette qu'ils devront conserver. Dieu, sans nul doute, accordera sa chaleur et sa pluie à ce tapis de verdure coupée ça et là des dessins de nos fleurs multicolores. Il aidera à la poussée de nos érables et de nos plantations, et ainsi, dans quelques années, lorsque la même bénédiction divine aura tout fait grandir et inspiré à nos anciens et nouveaux bienfaiteurs de terminer cette œuvre si bien commencée, le pèlerinage du Cap de la Madeleine sera vraiment un lieu enchanteur et hanté des visites célestes.

1er Juillet.—Un silence relatif a régné au Cap en ce premier juillet, dimanche consacré à la dévotion du Rosaire. A part les pèlerins isolés, que chaque dimanche nous envoie des paroisses d'alentour, il n'y eut point ici de pèlerinage régulier. Les paroissiens y suppléèrent par une pieuse procession, le soir après l'office des Vêpres. Les pèlerins que ramène au foyer un train ou un bateau, dont le départ est fixé vers 3 ou 4 heures de l'après midi, ces pèlerins n'ont point une idée complète de la beauté d'une pro.